



Meilleurs vœux pour 2022!

LE PERSONNEL MUNICIPAL À VOTRE SERVICE

Comme toute collectivité, la commune de Cormes emploie du personnel, suivant un fonctionnement encadré.

La législation en vigueur stipule que les mesures générales d'organisation des services relèvent de la compétence du conseil municipal qui est notamment seul autorisé à créer et à supprimer les emplois. Le Maire est par contre responsable du personnel en tant qu'exécutif communal. Il a la possibilité de déléguer des missions selon la taille de la commune à un adjoint et à la secrétaire de mairie.

Le personnel communal est composé de 6 agents dont 2 agents contractuels, intervenant dans les domaines administratif, technique, scolaire et restauration scolaire.



De gauche à droite , avec distanciation :

Pauline MARY, agent d'accueil en service périscolaire et agent de restauration,

Audrey QUENTIN, agent de surveillance,

Isabelle LÉPINE, Atsem (agent territorial spécialisé des écoles maternelles),

Laurent PROVOST, agent technique polyvalent,

Manuela HAUDEBOURG FRESLON, restauration scolaire,

Stéphanie BRAULT, secrétaire de mairie.

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION APPROCHE... Du 20 janvier au 19 février 2022

Quel est l'objectif du recensement inscrit dans la loi ?

Réalisé sous l'égide de l'INSEE, Il permet de connaître la population de la France et fournit des statistiques sur le nombre des habitants et sur leurs caractéristiques : répartition par sexe et par âge, conditions de logement, modes de transport ...

Quel est son intérêt pour une collectivité ?

Il permet avant tout de préparer les politiques locales ... il est aussi important en cas d'augmentation de population municipale et de franchissement de seuil pour bénéficier de dotations plus élevées.

Comment cela se passe-t-il ?

Le recensement repose depuis 2004 sur une méthode selon deux principes, la collecte tournante pour toutes les communes sur un cycle de 5 ans et le recours au sondage dans les communes de 10 000 habitants et plus.

Le mode principal de collecte des informations est Internet et à défaut par mode papier selon la méthode du dépôt retrait.

Qui est mandaté pour le faire à Cormes ?

2 personnes ont été recrutées comme agents recenseurs. Il s'agit de :



Audrey QUENTIN



Cathy GOUHIER

Titulaires d'une carte tricolore, elles interviennent sous la responsabilité de Stéphanie BRAULT, coordonnatrice communale du recensement de la population.

Merci de leur réserver un bon accueil en fonction de la méthode retenue.

LE MOT DU MAIRE

Chères Corméennes, Chers Corméens,

Que dire de cette année 2021 qui se termine ?

En effet, la pandémie est toujours présente sur notre territoire. Malgré une reprise économique au deuxième trimestre qui a permis à nos commerçants et artisans de repartir, nous devons rester très vigilants à l'approche des fêtes de fin d'année.



Je profite de ce bulletin pour souhaiter la bienvenue à notre nouvelle responsable du restaurant scolaire, remercier le personnel communal et l'ensemble du conseil municipal pour le travail accompli au cours de ces douze derniers mois. Merci également à nos enseignants et aux enfants pour les contraintes imposées qu'ils ont subies au cours de cette année.

J'ai une pensée toute particulière pour nos associations qui n'ont pu organiser leurs manifestations et ce depuis 2020.

Cependant, les élus ont été très actifs et nous avons continué à investir en 2021 pour la collectivité :

- Atelier municipal : réfection de la toiture de l'existant et extension du bâtiment,
- Ecole/garderie : pose de stores à la garderie, achat d'un vidéoprojecteur pour l'école, peinture des toilettes et changement de l'ensemble des robinets lave-mains,
- Traçage : réfection des passages protégés, « stop » et « zone 30 »,
- Mairie : achat de mobilier,
- Mobilité : création d'une liaison douce engazonnée route des Carrières afin de permettre à nos piétons de rejoindre Cherré-Au / La Ferté-Bernard en toute sécurité.

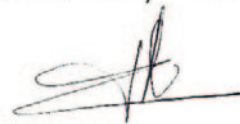
Le conseil a également travaillé sur l'aménagement de la Route Départementale 42 entre le « chemin de Rangé » et l'école. Ces travaux devraient démarrer au printemps 2022.

Suite aux recommandations des services de l'Etat, nous avons lancé début septembre, un schéma directeur sur l'assainissement collectif, celui-ci devrait être terminé fin 2022.

Ces projets sont soutenus financièrement par nos partenaires : Etat, Région, Département, Communauté de Communes et Agence de l'Eau, et je les en remercie.

Je souhaite la bienvenue à tous nos nouveaux habitants leur mentionnant que la mairie est à leur écoute en tant que de besoin. A nouveau, à cause des contraintes sanitaires, la traditionnelle cérémonie des vœux n'aura pas lieu.

Aussi, c'est grâce au bulletin municipal que je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2022 au nom du conseil municipal, du personnel et en mon nom personnel.

Prenez soin de vous et de vos proches
Didier Tardieu 

VŒUX DE LA COMMUNE

Devant la recrudescence de la COVID-19, la cérémonie des vœux de la commune qui avait été envisagée le 7 janvier 2022 est annulée, et ce dans un souci de protection de la population corméenne.

Une vie municipale

LE BUDGET 2021 : ambitieux, réaliste ... suite

En juillet dernier dans « La lettre estivale », vous avez pu découvrir les grandes lignes du compte administratif 2020, celles du budget primitif 2021 et les orientations prises par le conseil municipal d'une part sur la vision pluriannuelle des investissements, d'autre part sur les taux de fiscalité locale.

En cette fin d'année, vous trouverez un tableau sur les produits de la fiscalité locale, le détail du budget de fonctionnement 2021 et un récapitulatif de dépenses liées aux investissements 2021.

Les produits de la fiscalité locale

La fiscalité locale a connu des évolutions depuis 2010 : la suppression de la taxe professionnelle remplacée par la contribution économique territoriale, la mise en œuvre de la fiscalité professionnelle unique relevant maintenant de la Communauté de communes avec reversement d'une allocation compensatrice aux communes membres, la suppression du vote du taux de la taxe d'habitation par la commune et la suppression progressive du paiement de cette taxe par les foyers fiscaux, le taux de la taxe d'habitation communal majoré du taux de la part départementale.

Le tableau ci-dessous présente les produits de la fiscalité locale sur les 5 dernières années

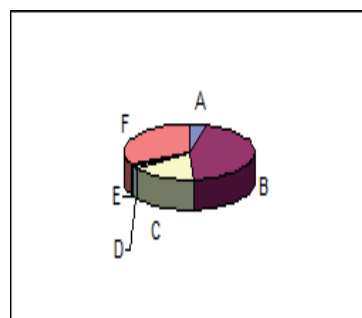
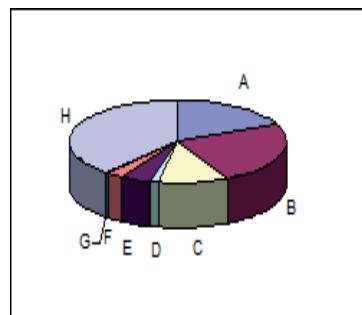
Produits (€)	2017	2018	2019	2020	2021
Habitation (TH)	155 653	164 654	167 424	166 955	45 328
Foncier Bâti (TFB)	58 609	62 400	64 107	65 924	196 805
Foncier Non Bâti (TFNB)	34 192	36 326	37 129	37 523	38 224
Allocations compensatrices	75 023	75 023	75 023	64 288	72 000
Totaux	323 477	338 313	343 683	334 690	352 357

LE BUDGET PRIMITIF 2021

Section de fonctionnement

A Charges à caractère général	140 105,00
B Charges de personnel et frais assimilés	187 640,00
C Atténuation de produits	79 484,00
D OPE Ordre	9 254,00
E Autres charges de gestion courante	34 390,00
F Charges financières	20 000,00
G Dépenses imprévues	5 000,00
H. Crédits de réserve	294 284,00
TOTAL DEPENSES de FONCTIONNEMENT	770 157,00

A Produits des services	35 250,00
B Impôts et taxes	342 000,00
C Dotations et participations	122 153,00
D Autres produits de gestion courante	15 030,00
E Produits exceptionnels	2 626,00
F Report excédent de fonctionnement	253 098,00
TOTAL RECETTES de FONCTIONNEMENT	770 157,00



Quelques dépenses d'investissement 2021

Il y a d'un côté les chiffres inscrits au budget en mars, pas obligatoirement engagés en cours d'année, c'est le cas en 2021 des crédits dévolus à l'opération d'aménagement de la route départementale 42 entre le chemin de Rangé et l'école, et il y a des investissements qui sont réalisés au fil de l'eau par nécessité.

En 2021, c'est le cas notamment de l'opération globale de l'atelier municipal détaillée à la page suivante, mais ce sont aussi des dépenses diverses : 530 € pour le garde-corps pour le cours d'eau chemin de Rangé, 1250 € pour un vidéoprojecteur à l'école, 2520 € pour du mobilier de bureau à la mairie, 3483 € pour des stores à la garderie, 9040 € pour la liaison piétonne (article page 15).

Action et réflexion

« Gouverner, c'est prévoir ». Vous constaterez que c'est aussi s'adapter, s'adapter face à d'importants travaux qui surgissent, s'adapter face à la réglementation en matière d'assainissement.

L'ATELIER MUNICIPAL : un outil essentiel

Après le nouvel accès à l'atelier municipal réalisé en 2020, il était dans un premier temps envisagé de construire un abri pour le matériel, le camion benne acheté l'an passé, le véhicule utilitaire et le tracteur. La nécessité de refaire la toiture de l'atelier en très mauvais état est devenue prioritaire, ...ce qui n'était pas prévu !

D'où le lancement d'une consultation pour un projet global dont le coût atteint 43 400 € HT. Les travaux qui ont associé plusieurs corps de métiers se sont terminés il y a quelques jours.

La commune dispose ainsi d'un site avec un accès sécurisé, de bâtiments sécurisés, d'un outil essentiel pour notre employé municipal.



Le chantier terminé



Le bénévolat de nouveaux corméens avec des élus

LE SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF : bilan et ... perspectives

Le conseil municipal a décidé d'engager en 2021 une procédure de schéma directeur d'assainissement collectif et mandaté après une consultation de commande publique la société Audit environnement qui intervient pour une durée d'un an sur le territoire communal depuis septembre dernier.

Ce schéma directeur est un outil de programmation

Il va permettre d'établir un bilan du fonctionnement actuel de l'assainissement collectif sous forme dans un premier temps d'une étude diagnostic qui débouchera ensuite sur une programmation pour améliorer notre système d'assainissement.

La mission du prestataire est clairement définie : reconnaissance des réseaux et de leur fonctionnement, vérification de notre station d'épuration qui fonctionne sous forme de lagune, visites de jour et de nuit de ces ouvrages, enquêtes ponctuelles, tests au colorant ... L'intérêt de mener cette mission sur un an permet de repérer les enjeux en fonction des saisons.

Une démarche importante, un budget important

La commune de Cormes s'est lancée dans cette démarche pour savoir si le système communal est conforme. C'est une priorité communale, c'est aussi une priorité de l'Etat qui a une stratégie départementale qui lie notamment conformité de l'assainissement à une urbanisation possible.

Outre l'engagement du cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage, la commune a dû inscrire à son budget assainissement 56 400 € HT pour le schéma directeur assainissement, pour lequel l'Agence de l'Eau apporte un soutien financier à hauteur de 50%.

L'avenir en ... 2026

Le sujet est important pour notre commune, il l'est aussi pour notre Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise qui sera compétente en matière d'assainissement collectif à compter de 2026.

Une vie associative au ralenti

ASSOCIATION CORMIER Sorbus domestica

Présidente : Evelyne MOINET



Malgré un contexte qui rendait compliquée l'organisation des activités et événements, l'année 2021 a été riche pour l'association, grâce aux contributions de ses adhérents.

La livraison et l'enlèvement des cormiers greffés produits par Isabella Thieke ont eu lieu, le samedi 16 janvier (La Chapelle-Souëf, 61), présentant également des trouvaillies en cormier. Ce moment convivial fut suivi 3 semaines plus tard d'une mini bourse aux greffons de cormier.

La vie associative s'est aussi matérialisée sous la forme de 2 publications de la Lettre d'information, par la mise en place d'une collection de référence d'outils montés en bois de cormier, et objets en lien avec le cormier, par des prospections de recherche de cormiers dans le Maine-et-Loire, l'Eure-et-Loir, les Deux-Sèvres, les Hautes-Alpes, la Drôme, par la participation à diverses journées et fêtes bio.

L'association a aussi contribué à la constitution d'un groupe de chercheurs, forestiers, agronomes, membres de la société civile, associations, en vue de mettre sur pied un programme d'étude des variétés de cormier et ses capacités à s'adapter à la sécheresse et à la canicule (opération Cormier 3R, comme Réseau, Ressources, Résilience), projet soutenu par Agropolis Fondation et la Fondation de France.

Elle mène aussi une étude avec la municipalité corméenne pour une plantation de cormiers sur un terrain communal.

CLUB PECHE ET LOISIRS « CPL »

Président : non connu à la date d'impression du bulletin

Après une année 2020 morose qu'il faut oublier, l'activité pêche 2021 s'est prudemment remise en marche à compter de juin, après de nombreuses démarches auprès des administrations concernées.

L'association qui compte 28 adhérents, âgés de 18 à 75 ans, ayant la même passion, la pêche au coup, a pu organiser huit rencontres sur les treize planifiées, avec près de la moitié des membres présents, avec une satisfaction, de bons résultats en termes de prises. Un classement pour la saison 2021 a récompensé tous les pêcheurs qui ont fait l'effort de participer au moins à une rencontre de la saison.

L'assemblée générale du club s'est déroulée le 10 décembre avec le renouvellement du bureau et l'élection d'un nouveau Président, Jean-Louis Hardy ayant émis le souhait de cesser ses fonctions. Les membres du nouveau bureau se réuniront courant janvier 2022 pour planifier un calendrier et organiser la prochaine saison.



une belle prise !

LE COMITÉ DES FÊTES

Présidente : Christiane TOURNAT

C'est avec regret que les membres du Comité des Fêtes ont dû, à nouveau, suspendre comme l'an passé toutes leurs manifestations pour 2021.

L'activité du Comité n'est pas réduite à néant car l'association a pris l'initiative d'organiser un repas à emporter, composé d'une marmite sarthoise et d'un flan pâtissier concoctés localement. Le Comité remercie les personnes qui ont passé commande des 108 repas fournis.

De plus, l'activité dessin/peinture du jeudi après-midi a également repris. Le Comité des Fêtes qui espère vivement reprendre toutes ses autres activités pour 2022 est aussi partenaire de la commune pour les illuminations de fin d'année.



Une vie associative au ralenti

CLUB OMNISPORTS de CORMES

Président : Sébastien LECOMTE

L'année 2021 restera pour tous une année très particulière en raison de la crise sanitaire, avec un arrêt de la saison de football dès le mois d'octobre 2020 et une annulation complète de toutes les compétitions.

Malgré cela le club de football corméen se porte très bien sur le plan sportif, avec 2 équipes seniors et une équipe vétérans en entente avec le club de Vibraye qui fonctionnent parfaitement. Le club a aussi la chance d'avoir une école de football qui continue son développement sous la responsabilité de Romain MONTHUREL.



Pour cette nouvelle saison Kevin LAMBERT, Rudy LEBON et Jocelyn RODER encadrent les équipes seniors. Les équipes jeunes le sont par Romain MONTHUREL responsable de l'école de foot, Jérémy LARMET et Cloé JOURRY. Malgré cette année blanche, l'école de foot a enregistré l'arrivée de beaucoup de jeunes joueurs. Le club compte environ 50 jeunes licenciés allant des catégories U7 à U15 et 55 seniors avec cette saison la création d'une équipe de foot à 7.

Le COC remercie les personnes précitées qui encadrent tout au long de l'année les jeunes joueurs et les parents présents le samedi. Il en est de même pour les sponsors, pour la commune pour son soutien financier, matériel et l'intervention de l'employé municipal.

Un double souhait du club : avoir du public à ses matches et manifestations et que ses adhérents prennent du plaisir en pratiquant leur sport préféré.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE CORMES

Président : Miguel ROYEAU

Depuis 5 ans, l'association qui se compose de tous les parents d'enfants scolarisés à l'école Roger Mahuet a pour objectif de pouvoir mener, de manière autonome, des actions pour financer les sorties scolaires.

Et pour cela, elle mène diverses activités : organisation d'un après-midi jeux, de vente de chocolats de Noël, de fromage, de fleurs et de bulbes, de repas à emporter, la collecte de papiers et de batteries, kermesse ... Son souhait est de pouvoir financer une sortie scolaire comme elle l'a fait en 2019, pour une classe de mer à la Turballe.

En 2021, des membres de l'APE ont participé aux travaux de peinture de la salle de restauration scolaire.

Son adresse courriel est la suivante : apecormes@gmail.com, elle est aussi sur Facebook APE Cormes



Collecte de papiers

LES JOYEUX CLIQUARDS

Président : Bernard DOITEAU

La clique Cormes – Courgenard a vécu une année difficile vu la pandémie de la Covid 19 et ses restrictions. Elle espère pouvoir reprendre ses prestations en 2022 et retrouver son public corméen ... qui lui manque.



RÉTROSPECTIVE 2021

Pour la sécurité

La municipalité met l'accent sur la sécurité au travers des travaux de marquage au sol qui ont été réalisés cette année. La peinture effectuée par une entreprise spécialisée de signalisation routière du nord- Sarthe a concerné les passages piétons dont une création rue des Tisserands, les lignes de stop ou de cédez le passage au carrefour Place St Denis, les lignes pour piétons près de l'école, les zones 30. Ils conditionnent respect des utilisateurs de la voirie, automobilistes et autres dont ... les piétons.



Signalétique au sol devant l'école

Travaux route des carrières



Dans le bulletin de 2020, nous évoquions déjà la réalisation de travaux d'enrobés sur 500 m de la route des Carrières. Ils ont été terminés en début d'année avec notamment la stabilisation des bas-côtés. C'est l'occasion de rappeler que cette route communale a une vitesse limitée à 80 km/heure hors agglomération et qu'elle présente certains dangers avec ses virages, notamment en période hivernale. Des panneaux « virages dangereux et chaussée glissante » y ont été posés ainsi que sur la VC 202

Il faut lever le pied

Un 11 novembre avec du public

Après des cérémonies à huis clos depuis mai 2020, le 11 novembre 2021 a pu être commémoré avec un public retrouvé et la présence de plusieurs porte-drapeaux : en résumé, comme avant le début de la pandémie, malgré le contexte sanitaire toujours délicat.

C'est cette même situation qui a conduit le conseil municipal à annuler le repas du 11 novembre, offert aux habitants de plus de 67 ans. Après délibération du CCAS, chaque personne concernée s'est vue remettre un bon d'achat de 20 € à faire valoir dans un des deux commerces corméens.



*Lecture du discours de l'État
par M le Maire*

Elections

Elections passées ... et futures

Les 20 et 27 juin 2021, la salle polyvalente a accueilli, avec respect des précautions sanitaires, les scrutins des élections régionales et départementales. A cette occasion, ont été mises en place des parois de protection des bureaux de vote qui à l'avenir feront toujours partie du paysage. Merci à l'entreprise de Mécanique Générale Pitois pour son concours à la réalisation de ce matériel.

Vous pouvez aussi noter les prochaines dates d'élections en 2022, les 10 et 24 avril pour l'élection présidentielle, les élections législatives pour les députés les 12 et 19 juin.



Notre église valorisée



Le numéro 1 de « La Lettre estivale » vous présentait notre église St Denis comme un patrimoine précieux pour la commune. Cela s'est doublement vérifié au cours du second semestre 2021.

En parallèle de l'exposition « Trésors d'Art Sacré » qui s'est tenue à l'Abbaye de l'Epau sous l'égide du Département, le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) a proposé un cycle de visites avec le 2 juillet dernier un départ de l'église de Cormes. Plusieurs personnes ont pu ainsi découvrir notre édifice.

En décembre, c'est notre statue de la Vierge à l'enfant du XVI^{ème} siècle qui est partie vers le château d'Angers pour y être présentée du 3 décembre 2021 au 27 mars 2022 dans le cadre d'une exposition « Trésors de tapisserie : chefs d'œuvre de la Renaissance des trésors des cathédrales d'Angers et du Mans ». Là encore le CAUE de la Sarthe est partenaire aux côtés du Centre des Monuments Nationaux et de la DRAC des Pays de la Loire. Un honneur pour notre commune

État civil

Bienvenue à nos nouvelles petites frimousses :

07/02/2021	Tom DESCHAMPS
31/05/2021	Estrellya BAPTISTE
31/05/2021	Iris SAUSSEREAU
08/06/2021	Lûna VERRIÈRES
13/07/2021	Constance LAMBERT
10/08/2021	Maria MLADINOVICI
05/09/2021	Jules BRUNEAU
08/11/2021	Lou FOREAU

Tous nos meilleurs vœux de bonheur :

30/01/2021	Fabrice DAUBOIN et Pauline DE CARVALHO
15/05/2021	François BOTHEREAU et Morgane KUHNMÜNCH
03/07/2021	Kévin LAMIEL et Djahida AMRAOUI

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées :

28/12/2020	André TACHEAU
14/03/2021	Berthe LEROY veuve GOUHIER
27/05/2021	Bernadette DAGONEAU veuve DOITEAU
25/08/2021	Yvette SÈVÈRE veuve MICHEL
29/09/2021	Lucien LENOIR

Vivre dans une commune, vivre en communauté C'est aussi respecter certaines prescriptions

Une obligation, nettoyer devant chez soi

Nettoyer devant chez soi est une obligation pour tout occupant d'un bien, qu'il soit propriétaire ou locataire du logement. Qu'est-ce qui s'impose à vous ?

- Vous êtes responsables du désherbage, du ramassage des feuilles, de la taille de vos arbres et de vos haies de façon à ce qu'ils ne présentent pas de risque pour les piétons, voire les cyclistes
- Vous devez nettoyer la neige et le verglas afin de prévenir tout risque d'accident et de veiller à déposer sable ou sel devant le trottoir de votre maison

Un devoir, respecter son voisinage

Le bruit peut être une vraie nuisance pour son voisinage. Quelles sont les règles à respecter en vertu de l'arrêté préfectoral n°03-1295 du 18 mars 2003 ?

« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon, taille-haies, pompes d'arrosage à moteur thermique, coupe-bordures, souffleurs de feuilles, tronçonneuses, perceuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que les :

- Les jours ouvrables de 8 H 30 à 19 H 30
- Les samedis de 9 H à 19 H
- Les dimanches et jours fériés de 10 H à 16 H

Il est par ailleurs interdit depuis 2011 de brûler des déchets dans son jardin, quels qu'ils soient, verts ou autres.

Une vie associative au ralenti

LE COMITÉ POUR L'AMÉLIORATION DU PATRIMOINE COMMUNAL

Président : René BLANCHETIÈRE

La situation sanitaire a entraîné les annulations du concert de fin d'année 2020 et 2021, du loto et les 2 séances théâtrales en début d'année 2021.

Les activités 2021 ont consisté en l'installation de 2 brouettes anciennes place Saint Denis dont « La Lettre estivale » a fait écho, et la tenue le 19 septembre des Journées du Patrimoine.

A cette occasion, l'église Saint-Denis était ouverte de 10h à 18h.

Quelques visiteurs ont pu découvrir la nef du XI^e siècle à charpente lambrissée et le chœur à chevet plat du XVI^e siècle voûté d'ogives à clés pendantes et percé de 4 grandes verrières.



Un groupe de travail s'est par ailleurs réuni pour réfléchir sur le positionnement de photos anciennes dans le bourg : 18 photos ont été choisies à partir de cartes postales anciennes.

L'atelier Dequin de la Ferté-Bernard réalise l'agrandissement de celles-ci, de petits textes seront rédigés pour certaines.

La majorité de ces photos seront fixées sur des habitations, d'autres sur des pupitres dans le bourg.

Les projets 2022 vont consister en la mise en place de lavandières au lavoir, la restauration de l'abri de l'ancienne bascule communale et la réalisation d'un travail avec la commune sur la pose de panneaux sur le futur sentier piétonnier afin de rappeler l'histoire du tramway, un panneau sur l'ancienne halte de gare sera posé non loin de la salle polyvalente.

Association « GÉNÉRATIONS MOUVEMENT »

Président : Bernard CRUCHÉ

L'association « Générations Mouvement » de Cormes qui compte 106 adhérents a pour but de créer des liens entre les retraités de la commune et de développer des activités culturelles et de loisirs au sein du club.

Avec la pandémie de 2020 et de 2021, les adhérents ont été privés de rencontres, pas de jeux de cartes ni de randonnée ni de repas de Noël. Pour pallier ce désagrément et rendre visite aux adhérents, un panier garni leur a été offert pour les fêtes de fin d'année.



Assemblée générale du 28 juillet

En juillet 2021, l'association a pu tenir son AG en présence de 80 personnes et depuis septembre les jeux de cartes et les randonnées ont repris : un constat, les adhérents avaient hâte de se retrouver !

Afin d'éviter un public trop important dans la salle, le loto du 28 septembre a été annulé.

Mais la fin d'année 2021 a été un peu plus festive, tout en prenant en compte les précautions sanitaires, avec un repas spectacle le 26 novembre à Mortagne au Perche et un repas de Noël avec la bûche le 12 décembre.

Les personnes désirant rejoindre cette association sont les bienvenues, la cotisation est de 16 € : contacter Bernard Cruché (02 43 93 24 82) ou Lisiane Montigny (02 43 93 33 80).

Une vie associative au ralenti

Calendrier des manifestations 2022

(Sous réserve des contraintes sanitaires)

Mercredi 26 janvier	Assemblée générale et galette des rois – Générations Mouvement
Dimanche 6 février	Loto – Comité du Patrimoine
Samedi 5 et dimanche 6 mars	Théâtre – Comité du Patrimoine
Lundi 11 avril	Bal de Générations Mouvement
Dimanche 8 mai	Cérémonie du 8 mai
Dimanche 26 juin	Cochon grillé – Comité des Fêtes
Mercredi 27 juillet	Journée détente – Générations Mouvement
Samedi 17 septembre	Journée écocitoyenne
Dimanche 18 septembre	Journées européennes du Patrimoine
Dimanche 25 septembre	Loto – Générations Mouvement
Samedi 1 ^{er} et dimanche 2 octobre	Assemblée de la St Denis – Comité des Fêtes
Vendredi 11 novembre	Cérémonie du 11 novembre et repas communal
Dimanche 11 décembre	Repas avec la bûche – Générations Mouvement

Toutes les associations de Cormes vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022

POINT LECTURE

Ce n'est pas une association mais une équipe de 4 bénévoles qui gère le Point Lecture sous l'égide de la commune. Ils assurent depuis 2015 une permanence au sein de la Mairie pour les enfants scolarisés à Cormes, de la maternelle jusqu'au CM2. Cette rencontre a lieu une fois par mois, souvent le jeudi après-midi.

En raison de la crise sanitaire et par sécurité lors des pics de contaminations, les enfants n'avaient pas accès au Point Lecture, seuls les enseignants venaient après la classe prendre des livres pour leurs élèves.

Depuis octobre dernier, les enfants ont repris le chemin du Point lecture et c'est avec bonheur qu'ils retrouvent un grand choix d'ouvrages et de nouveaux livres achetés, comme chaque année, pour eux.

Après le passage des enfants, la permanence se poursuit jusqu'à 16 h 45, destinée cette fois aux lecteurs adultes, adolescents et aussi enfants.

Ce Point Lecture est ouvert à tous. Il suffit juste de remplir une inscription la 1^{ère} fois et les livres sont prêtés gratuitement pendant 1 mois.

Les bénévoles aimeraient voir leur équipe s'étoffer et lancent un appel aux personnes désireuses de les rejoindre. Pour cela, c'est tout simple : contacter le secrétariat de la mairie de Cormes.

Le saviez-vous ?

7 c'est le nombre de communes limitrophes de Cormes : Cherré-Au, Céton (Orne), Courgenard, Lamnay, Saint Jean des Echelles, Saint Maixent et Théligny

La vie scolaire... L'école de Cormes

ORGANISATION

4 classes pour 80 élèves inscrits : des élèves de Toute Petite Section rentreront en cours d'année.

Répartition :

17 Tout Petits - Petits - Moyens : M. Laurent HOURQUESCOS
aidé par M^{me} Isabelle LEPINE (employée communale)
21 GS - CP : M^{me} Véronique HAYE
17 CE1 - CE2 : M^{me} Caroline JOLIVEAU
25 CM1 – CM2 : M^{me} Mélanie MARIE et M^{me} Rachel GENDRON



Garderie : accueil par M^{me} Pauline MARY le matin : de 7h00 à 8h50, le soir : de 15h45 à 18h30,
Mme Isabelle LEPINE assure également la surveillance de garderie de 15h45 à 16h30.

Les horaires de l'école

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	9h00 – 12h00
Lundi	Mardi		Jeudi	Vendredi	13h30 – 15h45
Activités Pédagogiques Complémentaires (16 semaines/an)					15h45 – 16h30

ARTS et CULTURE-SPORT

L'année scolaire 2020-2021 dernière fut encore une « année Covid » et les enfants n'ont malheureusement pas pu effectuer toutes les sorties prévues initialement. Les élèves de CM ont quand même pu profiter des séances de voile à La Ferté-Bernard. Chaque classe a par ailleurs réalisé un arbre pour la décoration du festival fertois de Saint Lyphard.

Pour l'année scolaire 2021-2022 de nombreuses activités sont d'ores et déjà prévues : visite historique, visite d'exposition, rencontres sportives, avec l'espoir qu'elles puissent avoir lieu ! Des projets en internes sont également programmés avec la participation active de l'APE : « grande lessive », kermesse de fin d'année ...



EQUIPEMENT

La classe des CM est désormais équipée d'un vidéo projecteur et d'un tableau interactif.

Les enseignants remercient cette année encore les parents et les élèves pour leur bienveillance et leur bonne humeur malgré les conditions difficiles. Grâce à ce climat serein, l'école de Cormes reste plus que jamais un endroit où il fait bon apprendre et s'épanouir, un lieu qu'il est possible de retrouver sur le blog d'école : <http://passerelle2.ac-nantes.fr/ecolecormes/accueil/>

INFORMATION SUR LES ASSISTANTES MATERNELLES

Vous retrouvez chaque année dans le bulletin municipal les coordonnées des assistantes maternelles accueillant des enfants dans la commune. Leur nombre peut varier en fonction de départs en retraite, de cessations d'activité, de déménagement ... Leur métier est important pour une commune qui possède une école.

Comment devenir assistant/e maternel/le ?

Aucun diplôme n'est exigé pour accueillir des enfants à son domicile mais l'obtention d'un agrément est obligatoire. Il est d'une durée de 5 ans renouvelable, délivré par le Président du Conseil départemental avec avis favorable de ses services de la PMI. Une formation gratuite est dispensée avant de pouvoir commencer l'accueil d'enfants.

Indépendant/e, l'assistant/e maternel/le établit un contrat de travail avec les parents qui le /la rémunèrent en direct.

Un service communautaire utile

La Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise dispose d'un Relais Petite Enfance qui permet aux assistant/e/s maternel/le/s d'obtenir toutes informations utiles, de se rencontrer, de partager leurs expériences et de participer à des ateliers.

Besoin de renseignement complémentaire sur ce métier : adressez-vous à la mairie.

CORMES, ça bouge

« Le Clos des Rosiers » se développe ...

Des maisons habitées, des maisons en construction, des dalles réalisées, le lotissement « Le Clos des Rosiers » est totalement transformé depuis un an. De plus, 3 permis de construire sont en cours d'instruction et 2 lots restent à acquérir. Nous ne pouvons que nous réjouir de sa réussite commerciale qui témoigne de l'attrait de notre commune.



Réussite de la 1ère journée écocitoyenne



Réunion avant le départ...

La municipalité de Cormes a pris l'initiative d'organiser une journée écocitoyenne le 18 septembre 2021 en partenariat avec l'association fertoise « Qui nettoie si ce n'est toi ».

Ce sont 50 corméens dont 20 enfants qui sont partis à la collecte de déchets sur 5 circuits différents.

Cette opération a permis de récolter 32,6 kilos de déchets non recyclables, de recyclables tels des cannettes et du plastique, du verre, 40 masques et des mégots avec un chiffre estimé à 1800.

Pour information, à ce jour, ce sont plus de 5000 masques qui ont été collectés en 6 mois dans la boîte à masques installée près du café-épicerie.

Travaux à l'école

La période estivale a été propice pour réaliser plusieurs travaux à l'école qui se sont principalement matérialisés dans 2 endroits : les toilettes et la garderie. Les toilettes ont été repeintes après avoir fait l'objet de travaux de plomberie et d'une modification du système des chasses d'eau. Dans la garderie, ce sont le lavabo collectif et les robinets qui ont été changés.

Un investissement essentiel de 4 600 € sans compter ... la valorisation d'un bénévolat actif.



Bravo à...ESPOIRS France-Sénégal



Cette association qui œuvre dans le domaine de la coopération humanitaire a son siège dans les Hauts de Seine et son Président Jean-Michel Parent est corméen d'où une dynamique dans le bassin fertois. ESPOIRS veut dire Educations et Savoir-faire Participant à des Objectifs d'Industrialisation Raisonnée au Sénégal et son action est conforme à sa finalité. Du 25 au 27 octobre derniers, il suffisait de passer près de la salle polyvalente pour s'apercevoir de la vivacité associative de l'antenne fertoise, avec des équipes préparant le chargement du contenu d'un container devant partir quelques jours plus tard du Havre à Dakar.

Le saviez-vous ?

Notre commune a été immortalisée par le peintre représentatif Maurice Utrillo (1883-1955) qui a peint l'église de Cormes sous la neige.



Information sur la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise

La mobilité : une nouvelle compétence communautaire

Une loi d'orientation des mobilités a été publiée en décembre 2019 avec trois axes majeurs que sont investir et mieux dans les transports au quotidien, faciliter et encourager le déploiement de nouvelles solutions pour permettre à tous de se déplacer, engager la transition vers une mobilité plus propre.

Elle prévoyait notamment la couverture de l'ensemble du territoire par des autorités organisatrices de la mobilité au 1^{er} juillet 2021, les conseils communautaires devant se positionner sur une prise de compétence avant le 31 mars 2021.

C'est ce qu'a fait le conseil de communauté le 17 mars dernier en se prononçant pour la prise de compétence organisation de la mobilité au profit de l'Huisne Sarthoise.

Les élus ont décidé pour le moment de ne pas demander à se substituer à la Région dans l'organisation des services réguliers de transport public, des services à la demande de transport public, et des services de transport scolaire que la collectivité régionale assure actuellement.

Quelle implication pour notre territoire communautaire ?

Notre communauté de communes peut maintenant élaborer sa propre stratégie en matière de mobilité. C'est une nouvelle responsabilité qui permet d'organiser, de développer les mobilités de nos 33 communes pour répondre aux besoins des habitants, des actifs ... et des visiteurs.

En résumé, une compétence prise, une réflexion qui doit démarrer.



Le saviez-vous ?

539 301 €

C'est le montant de la participation versée par la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise en 2021 pour le fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Le centre aquatique communautaire : bientôt le début des travaux

En 2018, la communauté de communes a pris la compétence en vue de réaliser un nouveau centre aquatique, basé à la Ferté-Bernard, ayant pour vocation à remplacer les deux équipements fertois vieillissants.

En 2019, un cabinet d'architectes a été retenu et la procédure a suivi son cours avec un calendrier modifié en raison de la Covid-19.

Equipement attendu par les habitants mais aussi les élèves et les sportifs, cet équipement sportif devrait accueillir ses premiers nageurs en 2024.

Voilà les grandes étapes du chantier :

- 25 août 2021 : Obtention du permis de construire
- Novembre 2021 - Janvier 2022 : Consultation des entreprises
- Février 2022 : Attribution des 25 lots du marché
- Avril 2022 : Déconstruction du bâtiment existant
- Juin 2022 : Travaux de terrassement
- Janvier 2023 : Travaux de maçonnerie
- Juin 2023 : Travaux de charpente, toiture, etc.
- Début 2024 : Livraison du centre aquatique



Centre aquatique – BVL Architecture

Une page d'histoire... et d'avenir

Le chemin du Tram

La mobilité est un thème qui est aujourd'hui d'actualité, il l'était différemment à la fin du XIX^{ème} siècle avec la révolution ferroviaire dont la Sarthe a été bénéficiaire dès 1854 et avec l'automobile naissante. Notre territoire communal et ses habitants du début du XX^{ème} siècle ont vécu cette évolution technique avec l'existence d'une ligne de tramway la Ferté-Bernard / Montmirail.

De 1916 à 1933, Cormes ... 5 minutes d'arrêt

Les premières lignes de tramways ont vu le jour dès le début des années 1860 dans les principales villes des Etats-Unis et d'Europe. Le premier essai en France eut lieu en 1865 et c'est en 1872 que l'idée de construire des tramways à vapeur revint en force avec pour objectif de créer des voies étroites sur les routes ou d'employer leurs accotements pour y établir une voie ferrée plus économique.

En 1878, le Conseil général de la Sarthe présenta un appel à candidatures pour la concession d'une ligne Antoigné – Ballon avec desserte de la fonderie Chappée. Dans les quarante années suivantes, le réseau des tramways de la Sarthe comptait 430 kms.

La ligne La Ferté-Bernard / Montmirail appartenant au 3^{ème} réseau, prolongement de la ligne La Détourbe (un lieu-dit en lisière de la forêt de Bonnétable) / La Ferté-Bernard a été construite tardivement après une enquête d'utilité publique fin décembre 1891 – début janvier 1892 et terminée en pleine guerre d'où une ouverture en 1916.

Le trafic fut toujours très modeste, suspendu de 1921 à 1924, puis la ligne cessa d'être utilisée au 1^{er} janvier 1933.

Ce bilan est au premier abord négatif, il convient cependant de prendre en compte les nouvelles possibilités offertes aux habitants des territoires ruraux, pouvant ainsi se déplacer facilement entre leur commune et la Ferté-Bernard, vers ... Paris ou ... le grand Ouest de la France, alternative au transport hippomobile.

A partir de 2022 ... un sentier piétonnier entre Cormes et ... Cherré-Au

Suite à la fermeture de la ligne, la commune est devenue propriétaire de l'emprise de la voie : elle l'est toujours sur 1,5 km sur la route des Carrières.

89 ans plus tard, l'ex-voie ferroviaire va ... devenir une voie piétonnière. Des travaux de nivellement ont été engagés, la voie a été engazonnée et elle sera opérationnelle à partir de mars 2022.

De son côté, la commune de Cherré-Au entretiendra le prolongement jusqu'à la zone d'activités de Valmer.

Une voie douce, sécurisée, qui sera à votre disposition.



Photo de la gare de Cormes avec l'église, gare démontée en 1999



*Automotrice...
prenant la suite
d'une locomotive
à vapeur*

Extrait des horaires du tramway	
La Ferté-Bernard	09 :45
Cherré	09 :54
Cormes	10 :04
Courgenard	10 :11
Théligny	10 :26
St-Ulphace	10 :33
Grééz-sur-Roc	10 :39
Montmirail-Melleray	10 :52
Montmirail-État	10 :56



Infos services

MAIRIE : 23 rue Henri Poussin

Téléphone : 02 43 93 24 04

Email : mairiecormes@wanadoo.fr

Site internet : www.cormes.fr

Stéphanie BRAULT, secrétaire de mairie, vous accueille :

lundi, jeudi et vendredi de 16 h à 18h

mardi de 17 h à 19 h

mercredi de 10 h à 12 h

URGENCES

Gendarmerie	02 43 93 00 41
Pompiers	18
Samu	15
Hôpital de la Ferté-Bernard	02 43 71 61 51
Centre antipoison	02 41 48 21 21
EDF (dépannage) sécurité	08 10 333 272
Service des eaux	08 11 902 902

LES ASSISTANTES MATERNELLES

Guylaine CHAMBRIER, 14 rue des Planches	07 80 34 34 81
Christine Cissé, 5 hameau de la Foulrière	02 43 93 88 99
Carole DENIS, 14 rue Henri Poussin	02 43 60 70 62
Magali DESMONTS, 30 rue Saint Segré	02 43 71 14 51
Marie-Laure LAMIEL, 20 rue des Eglantines	06 21 12 88 32
Sylvie PROU, 32 rue des Chardonnerets	02 43 93 97 33
Isabelle PROVOST, 4 rue des Tisserands	02 43 93 77 70

COMMERCANTS – ARTISANS – ENTREPRISES

Didier BOULAY, maçon	06 73 27 69 71
Café/Épicerie de l'Étoile- journaux locaux, relais postal, dépôt de pain, viennoiseries	09 72 05 44 70
Gilles CHABLE, peintre décorateur	02 43 71 10 19
Guy COEURET, peintre décorateur	02 43 71 06 65
Création Pâtisserie	06 16 27 04 27
A.CRUCHET-Transceltic, transport*	06 12 83 59 29
Collectifs Vintage	www.collectifsvintage.com
DESCHAMPS Toiture, charpentier	06 83 73 28 58
S. FOULON, soins de beauté hors salon	06 75 89 84 67
Garage DOITEAU, automobiles	02 43 71 08 90
F. HÉRISON, coiffeuse à domicile	02 43 71 99 18
S LESAGE / J BIGOT, maçon	06 86 96 94 31
Geoffroy LEVIER, carreleur	06 43 86 41 29
LOLEK Artiste sculpteur	06 74 28 32 93
Maint & Métaux, chaudronnerie	02 43 93 99 78
MOREIRA Ravalement	06 71 78 18 04
Christine MORICE, taxi	02 43 93 95 22
Joël MORICE, multiservices corméens	02 43 93 24 17
Gilles MICHAUDEL, cidre fermier	02 43 93 19 54
Lionel PARIS, épicier ambulant	06 36 36 86 14
M.G.P. PITOIS, mécanique générale	02 43 93 24 40
Didier TORCHÉ, affichage	02 43 93 97 24
Julien TRAVERS, Ferronnier	06 29 59 67 54
Michel TRAVERS, protostyles innov	06 03 23 75 42

*Nouvellement Installée

CITOYENNETÉ



Vous le savez

Des gestes simples aident à faire des économies d'énergie tout en préservant la planète même à notre échelon. Le visuel ci-contre vous rappelle quelques consignes. Au niveau communal, ce souci est toujours à l'ordre du jour, deux exemples : un changement de fournisseur d'électricité en 2021 avec un prix du kwh bloqué sur une durée de 4 ans, un éclairage public éteint plus tôt selon les saisons.

Toutes infos sur le site internet: www.cormes.fr

ou sur application Smartphone: Intramuros